



Société de tir *Le Pleureur*

PROCES VERBAL DE **L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 2010 DU** **12 MAI 2010**

L'assemblée est ouverte par le Président David Dumoulin à 19h40 en mentionnant pourquoi l'assemblée de ce soir a lieu

1. Souhait de bienvenue

Il souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie de leur présence malgré la veille de fête. Il donne lecture de l'OJ. L'OJ est accepté tel que proposé

2. Contrôle des présences

L'appel nominatif se fait par feuille circulante. Il y a 14 présents, 14 excusés (Patric Favre, Michael Besse, Grégory Frossard, Isabelle Fumeaux, P-A Schers, P-Y May, David Schers, Nathalie Voutaz, Cyrille Darbellay, Pierre-André Fardel, Jean-François Maret, Joël + Adeline Besse, Séverine Besse).

3. Nominations des scrutateurs

Il nomme Jean-Marie comme scrutateur

4. Approbation du PV de l'AG du 10.4.2010

Personne ne demande lecture du PV et il n'y a pas de questions. Le PV est accepté à l'unanimité

5. Présentation, admission des nouveaux membres –Démissions et radiations

La société compte à ce jour 203 membres

Démissions :

-

Admissions :

Pascal a inscrit un jeune tireur mais ne sait pas le nom, il est accepté
Caroline Alter est proposée et acceptée par l'ensemble des membres présents

Radiation :

-

3 personnes n'ont pas payés leur cotisation 2009 et seront radiés en 2010 si ils ne paient pas leur cotisation



Société de tir *Le Pleureur*

6. Rapport du Caissier, lecture des comptes 2009

Pascal Michaud nous donne lecture des comptes 2009

Il relève que 2 tirs ont été provisionnés et n'ont pas pu être facturés

3 ans de clés sont en suspens

L'exercice 2009 termine avec un bénéfice de 476.40 et la fortune se monte à fr. 65383.75

Dans les 3119.- du souper il y a les prix des deux dernières années

Pour le pistolet tout a été encaissé sur le pistolet libre pour 2008 et 2009

Concernant le stock mun PYB 67 précise qu'il y a 10000.- de stock. Orsières nous a rendu les coups des tirs obligatoires Fass 90 (10000 coups en stock). Ceci va être égalisé sur une année et demi. Aucune commande n'a été faite cette année pour 2009.

JPC relève que les passifs des clés ne peuvent pas être à 810.-, Pascal explique que c'est la prévision des clés. Le montant aurait du être mis en transitoire.

Nous n'avons toujours pas reçu la facture de Baillifard pour le tir d'ouverture. Maurice Besse relève qu'il faut réclamer. PYB 66 ira le voir.

JPC demande ou sont ventilés les frais d'internet. Pascal dit que c'est ventilé dans le compte 4704

7. Rapport des vérificateurs et décharge aux organes

La lecture du rapport des vérificateurs est donnée par Yves Michellod

Les comptes sont acceptés à l'unanimité

8. Fixation des cotisations 2010

Il est proposé de maintenir la cotisation à fr. 60.-

La licence revient à fr. 31.-

Pascal précise qu'il n'a pas facturé les 11.- de l'année dernière et demande à l'assemblée si il faut refacturer. L'assemblée décide à l'unanimité de ne pas refacturer.

Pour Orsières il faut refacturer globalement les cotisations cependant on facture 1 fois les journaux sur 5. Pascal a facturé individuellement. Ceci est un arrangement entre société. On doit facturer uniquement les licences et global.

JPC propose de faire une liste des tireurs d'Orsières et les deux sociétés écrivent à Lucerne pour changer la société



Société de tir *Le Pleureur*

9. Divers et propositions individuelles

Lors de la dernière assemblée du comité Hilaire a été proposé de reprendre le pistolet, l'assemblée accepte cette proposition par acclamation

Graber relève que Michel Carrier lui avait demandé d'organiser le championnat valaisan petit calibre des vétérans, il n'est pas possible actuellement étant donné que nous ne sommes pas équipés de polytronic, mais nous gardons cela en point de mire

Hilaire demande à Pascal s'il a payé le tir fédéral. Hilaire a reçu les rangers et dit qu'on tire tous le 15 juillet et dans le même stand. Il sera certainement organisé un car

JPC demande à Hilaire si on refait le tir de novembre. Les dates retenues seront les 19 et 20 novembre 2010

JPC nous parle d'une publicité sur le tir du Gothard. Il faut regarder avec Hilaire. Ce tir aura lieu en automne

Pascal demande que pour le tir de clôture il faut qu'il a toutes les informations pour la facturation

Maurice demande que la société finance 20.- par personne

Le dimanche 4 juillet à Aarau nous sommes invités pour le défilé, David nous donne lecture du mail reçu à ce jour. La société sera représentée

10. Clôture de l'assemblée

L'assemblée est close à 20h55.

Le Président :

D. Dumoulin

Le Rapporteur :

F. Ançay



Société de tir *Le Pleureur*

Annexes :

- convocation
- liste des présences
- liste des admissions et démissions
- comptes 2007, rapports des vérificateurs, bilan ouverture 2008
- rapport pistolet 10m
- rapport relève
- rapport de M. F. Ançay